

AUTISME

Dr Monique.Baltazar

Conseiller technique IA du Lot

Monique.Baltazar@ac-toulouse.fr

Dr Sylvie Coumes

Médecin Education nationale

Sylvie.Coumes@ac-toulouse.fr

DEFINITION

- Atteinte qualitative importante et précoce du développement des interactions sociales et de la communication verbale et de l'adaptation;
- Présence de comportements répétitifs et d'intentionnalités restreintes

Classification internationale des maladies (CIM 10)

TROUBLES ENVAHISSANTS DU DEVELOPPEMENT (TED)

- Autisme « idiopathique »
- Syndrome d'Asperger
- Syndrome de Rett
- Désordres désintégratifs de l'enfance

HISTORIQUE

- 1943: Leo Kanner, psychiatre, utilisation du terme « autisme » pour des enfants présentant des troubles de la communication;
- années 50-60: B Bettelheim, psychiatre, l'autisme est un mécanisme de défense;
- années 1990: IRMf-TEP: 40% présentent une anomalie cérébrale;
- années 2000: 3 chromosomes, +de 60 gènes;
- année 2010: référentiel des bonnes pratiques sur les différentes prises en charge (HAS);

ETIOLOGIES

- Pas d'étiologie connue ce jour
- L'origine des TED est multifactorielle
- C'est un trouble neurodéveloppemental qui altère dès le plus jeune âge, l'ensemble de ses capacités d'interaction avec l'environnement et ses moyens de communication.
- **La responsabilité des parents n'est en aucun cas fondée.**

PREVALENCE

En France:

- 4 à 7/1000 de TED actuellement estimés
- dont 1 à 2/1000 « d'autisme purs »
- 3 à 4 fois plus de garçons que de filles sauf pour le syndrome de Rett

PREVALENCE (2)

Nombre de cas de TED 0-19 ans:

- En Midi Pyrenées: pour 624.370 personnes
- autisme: 1249 cas
- TED: 4371 cas

- Dans le Lot: 34267 personnes
- autisme: 69 cas
- TED: 240 cas

DIAGNOSTIC

Ne peut être certifié avant l'âge de 3 ans, il repose sur des signes positifs.

- absence de sourire social
- désintérêt des jouets
- non-accrochage du regard
- absence du pointage protodéclaratif
- pas de langage compréhensible
- comportements ritualisés, restriction des intérêts
- activités motrices répétitives
- rigidité de la pensée, pas d'imaginaire.

DIAGNOSTIC (2)

- sensibilité particulière aux bruits
- troubles du contact

- **Le diagnostic de l'autisme et des TED est clinique, il n'existe aucun marqueur biologique connu à ce jour.**

- **Le diagnostic peut être suspecté à 18 mois mais est fiable à 3 ans**

SIGNES ASSOCIES

- epilepsie dans 30% des cas
- retard mental dans 70 à 80% des cas
- pathologie génétique ou métabolique dans 10 à 20% des cas

DIAGNOSTIC DIFFERENTIEL

- Surdit   profonde
- Syndrome de l'X fragile
- Maladie d'Angelman
- Ph  nylc  tonurie
- certaines trisomies

UNE PARTICULARITE: Le Syndrome d'Asperger

C'est un trouble envahissant du développement d'origine neurologique associé à un problème génétique.

- pas de déficience mentale
- pas de trouble du langage
- érudition excessive pour un sujet

2 difficultés majeures

- difficultés à saisir l'abstrait et l'implicite
- vision morcelée de son environnement

SCOLARISATION

Scolarisation de droit dans l'établissement scolaire de référence.

- en milieu ordinaire avec accompagnement par un AVS
- en CLIS avec AVS Co
- en UPI avec AVS Co

Cette scolarisation doit s'accompagner d'un PPS
(Projet Personnalisé de Scolarisation)

STRUCTURES

- Hopital de jour
- SESSAD
- IME
- Associations

PRISE EN CHARGE

Doit être précoce, plurimodale et intensive

Nécessite toute une équipe:

- psychiatre
- orthophoniste,
- psychomotricien,
- éducateur spécialisé,
- pédagogue,

Adapté en fonction de l'âge, du niveau de l'enfant

Doit inclure l'accompagnement de la famille

OUTILS EDUCATIFS

Plusieurs outils en fonction de l'enfant

Méthode TEACCH: destinée aux enfants avec retard mental ou sans langage. Adapte l'environnement;

Méthode ABA: entraînement intensif;

Méthode PEC'S: système de communication par échange d'images;

Le Makaton: système de communication pour enfant malentendant;

PLAN D'ACTION

Plan Autisme 2008-2010

3 axes:

- AXE 1: mieux connaître pour former;
- AXE 2: mieux repérer pour mieux accompagner;
- AXE 3: diversifier les approches, dans le respect des droits fondamentaux de la personne;

PLAN D'ACTION (2)

L'éducation nationale est concernée par l'axe 2

- **objectif 6**: favoriser la vie en milieu ordinaire, à tous les âges de la vie;
- mesure 18: améliorer la scolarisation des enfants autistes
- mesure 20: améliorer l'insertion sociale et professionnelle des jeunes autistes